



CHEMINOVA AGRO France S.A.S.
11 bis, Quai Perrache
69002 LYON
Tel 04 37 23 65 70
Fax 04 78 71 08 46
CheminovaAgroFranceSAS@fmc.com

Material group	--	Page 1 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendé		Se substitue à la fiche de --

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CENTIUM 36 CS

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un ♣.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1. **Identificateur de produit** **CLOMAZONE 360 g/l CS**
- Nom commercial** CENTIUM 36 CS
AMM 2000299
- 1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Peut être utilisé uniquement comme herbicide.
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** CHEMINOVA AGRO France S.A.S.
11 bis, Quai Perrache
69002 LYON
Tel 04 37 23 65 70
Fax 04 78 71 08 46
CheminovaAfgroFranceSAS@fmc.com
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** Centre antipoison :
Paris : 01.40.05.48.48
Lyon : 04.72.11.69.11
Marseille : 04.91.75.25.25
Lille : 03.25.81.28.22
- Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

Material group	--	Page 2 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. **Classification de la substance ou du mélange** Voir section 16 pour consulter le texte intégral des phrases de risque et des mentions de danger.
- Classification CLP du produit Risques pour environnement aquatique: Chroniques, cat. 4 (H413)
 selon le règlement 1272/2008 tel qu'amendé
- Classification OMS Classe U : peu probable de présenter un danger aigu lors d'une
 Directives de classification 2009 utilisation normale
- Dangers pour la santé Aucun risque sérieux pour la santé n'est attendu
- Dangers pour l'environnement Le produit est toxique pour les organismes aquatiques.
- 2.2. **Éléments d'étiquetage**
Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé
- Identificateur de produit **CLOMAZONE 360 g/l CS**
- Pictogrammes de danger Aucun
- Mention d'avertissement Aucune
- Mentions de danger
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- Autres mentions relatives au danger
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Conseils de prudence
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.
- Autres mentions
 SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
- SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Délai de rentrée : 6 heures
- 2.3. **Autres dangers** Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

Material group	--	Page 3 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

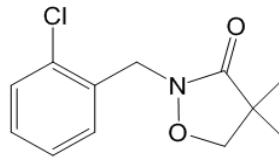
- 3.1. **Substances** Ce produit est un mélange, pas une substance.
- 3.2. **Mélanges** Voir section 16 pour consulter le texte intégral des phrases de risque et des mentions de danger.

Centium 36 CS est une suspension dans l'eau de microcapsules poreuses contenant l'ingrédient actif clomazone.

Substance active

Clomazone	Contenu : < 35% en masse
Nom CAS	3-Isoxazolidinone, 2-[(2-chlorophenyl)methyl]-4,4-dimethyl-81777-89-1
N° CAS	2-(2-Chlorobenzyl)-4,4-dimethyl-1,2-oxazolidin-3-one
Nom IUPAC	2-(2-Chlorobenzyl)-4,4-dimethylisoxazolidin-3-one
Nom ISO	Clomazone
N° CE (N° EINECS)	Aucun
N° index UE	Aucun
Classification CLP du composant	Toxicité orale aiguë : Catégorie 4 (H302) Toxicité par inhalation aiguë : Catégorie 1A (H332) Dangers pour le milieu aquatique, aigu : Catégorie 1 (H400) chronique : Catégorie 1 (H410)

Formule développée


Ingrédients à déclaration obligatoire

	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE (N° EINECS)	Classification CLP *= Classification harmonisée
Nitrate de sodium	5	7631-99-4	231-554-3	Ox. Sol. 3 (H272) * Tox Aigu. 3 (H301) * Irrit Oc. 2 (H319) Aquatique Aigu 1 (H400) *
Chlorure de calcium	5	10043-42-4	231-298-2	Irrit Oc. 2 (H319)

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

- 4.1. **Description des premiers secours** En cas d'exposition, ne pas attendre l'apparition des symptômes, mais mettre immédiatement en place les procédures décrites ci-dessous.
S'éloigner de la zone dangereuse.

Material group	--	Page 4 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

Inhalation	en cas de gêne, s'éloigner immédiatement du lieu d'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Cas graves: consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
Contact avec la peau	retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau, paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact après quelques minutes et continuer à rincer. Consulter un spécialiste.
Ingestion	aider la personne exposée à se rincer la bouche à l'eau et à boire plusieurs verres d'eau ou de lait, mais ne pas provoquer de vomissements. En cas de vomissements, rincer la bouche et hydrater à nouveau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
	Dans tous les cas, consulter immédiatement un médecin. En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Lorsqu'il a été administré à des animaux, l'ingrédient actif de ce produit a provoqué une diminution de l'activité, des larmoiements des yeux, des saignements du nez et une incoordination.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion. Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche de données de sécurité au médecin.
Note au médecin	Un antidote spécifique pour l'exposition à ce produit n'est pas connu. Le lavage gastrique et / ou l'administration de charbon actif peuvent être envisagés. Après la décontamination, le traitement de l'exposition doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction	Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques chlorés.
5.3. Conseils aux pompiers	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu sous le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi

Material group	--	Page 5 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

qu'une tenue de protection.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes de produit) :

1. Utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
2. Composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
3. Alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements mineurs sur le sol ou une autre surface imperméable devraient être absorbés en utilisant une matière absorbante comme un liant universel, de la terre à Foulon ou d'autres argiles absorbantes. Conserver les absorbants contaminés dans des conteneurs appropriés. Laver la zone avec un détergent et beaucoup d'eau. Absorber les eaux de nettoyage avec une matière absorbante et transférer dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle.

Material group	--	Page 6 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

Voir section 13 concernant l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. Sinon, la substance doit être de préférence manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour plus d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements de protection et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Ne pas déverser dans l'environnement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales d'entreposage. Protéger du gel et des chaleurs extrêmes.

L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, ventilé, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. L'affichage d'un panneau d'avertissement indiquant «POISON» est recommandé. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques. Il ne faut pas y introduire de boisson, d'aliment, de fourrage ni de graine. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

Material group	--	Page 7 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. **Paramètres de contrôle**
 Valeurs limites d'exposition À notre connaissance, non établies pour la clomazone. Toutefois, des limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées

Clomazone
 DNEL 0.133 mg/kg pc/jour
 PNEC, environnement aquatique .. 0.22 mg/l

8.2. **Contrôles de l'exposition** Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.



Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement un risque d'exposition des voies aériennes lorsqu'il est manipulé avec soin, mais en cas de déversement de la substance qui produirait une lourde vapeur ou de la brume, les opérateurs devraient se munir d'un équipement de protection respiratoire agréé avec filtre universel contenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle, en caoutchouc nitrile ou viton. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit est inconnu mais doivent apporter une protection raisonnable.



Protection oculaire

Porter des lunettes de sécurité. Il est recommandé d'avoir une douche oculaire immédiatement disponible dans la zone de travail quand il y a un risque de contact avec les yeux



Autres protections

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée brève, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) sera suffisant. Les combinaisons en polyéthylène doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

Material group	--	Page 8 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

Protection de l'opérateur et du travailleur selon les autorités françaises :
 Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
 Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.
 Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application en cas d'application avec un pulvérisateur à dos.
 Dans le cas d'applications avec un pulvérisateur à rampe, porter des gants pendant la phase de mélange/chargement est recommandé.
 Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.
 En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Pour l'opérateur, porter :

Partie du corps à protéger	EPI opérateur			
	Préparation / Mélange / Chargement	Nettoyage du matériel de pulvérisation	Application	
			Pulvérisateurs portés ou trainés à rampe Pulvérisation vers le bas	
			Tracteur avec cab. Fermée	Tracteur sans cab.
Mains	Gants en nitrile certifiés EN 374-3		Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ^[1]	
Voies resp.	/			
Corps	Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m ² ou plus avec traitement déperlant ET EPI partiel (blouse(ou tablier à manches longues pour le nettoyage)) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée		Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m ² ou plus avec traitement déperlant	
Yeux	Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3)			
Pieds	Bottes de protection conformes à la réglementation évaluées selon la norme EN 13 832-3			

Immédiatement après l'application, nettoyer les équipements de protection, se laver les mains à l'eau savonneuse, prendre une douche et changer de vêtements.

Pour le travailleur amené à entrer dans la culture après traitement, porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant et des gants.

Remarque : la combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant préconisée peut être remplacée par tout autre EPI vestimentaire, spécifiques aux produits phytopharmaceutiques, conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la

Material group	--	Page 9 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

directive 89/686/CEE.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide beige clair
Odeur	Léger, aromatique
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Dispersion à 1% dans l'eau: 8,87
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	>79°C
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide/gaz)	Non applicable (liquide)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminées
Pression de vapeur	Clomazone : 1.92×10^{-2} Pa à 25°C
Densité de vapeur	Non déterminée
Densité relative	1.171 à 20°C
Solubilité(s)	Les solvants organiques ont tendance à extraire l'ingrédient actif des capsules. La clomazone est soluble dans l'acétone, l'acétonitrile, le chloroforme, la cyclohexanone, le dichlorométhane, le méthanol, le toluène, l'heptane, le diméthylformamide. Solubilité du clomazone dans l'eau: 1100 mg / l
Coefficient de partage n-octanol/eau	Clomazone : $\log K_{ow} = 2.5$
Température d'auto-inflammabilité	222°C
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	115 - 746 mPa.s à 20°C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant

9.2. Autres informations

Miscibilité Le produit est dispersible dans l'eau.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. **Réactivité** À notre connaissance, ce produit n'enregistre aucune réactivité particulière.
- 10.2. **Stabilité chimique** Stable à température ambiante.
- 10.3. **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune connue.
- 10.4. **Conditions à éviter** Le chauffage du produit générera des vapeurs nocives et irritantes.

Material group	--	Page 10 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

- 10.5. **Matières incompatibles** Aucune connue.
- 10.6. **Produits de décomposition dangereux** Voir sous-section 5.2.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. **Information sur les effets toxicologiques** * = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Produit
- Toxicité aiguë Le produit n'est pas considéré comme nocif par exposition unique.
 *. La toxicité aiguë du produit est mesurée comme suit :
- Voie(s) de pénétration - ingestion DL₅₀, voie orale, rat : >5000 mg/kg (méthode OCDE 401)
 - peau DL₅₀, voie cutanée, rat : > 5000 mg/kg (méthode OCDE 402)
 - inhalation CL₅₀, inhalation rat : > 5.21 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).*
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant (méthode OCDE 429).*
- Effet mutagène sur les cellules germinales Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.*
- Effet cancérigène Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérigène.*
- Toxicité pour la reproduction..... Le produit ne contient pas d'ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction.*
- STOT – exposition unique A notre connaissance, aucun effet spécifique n'a été observé après une exposition unique.*
- STOT – exposition répétée Les mesures suivantes ont été mesurées sur la substance active clomazone:
 Organe cible: foie
 DMENO: 4000 ppm (400 mg / kg pc / j) dans une étude de 90 jours chez le rat (méthode OCDE 408). A cette dose, on a observé une augmentation du poids du foie et une augmentation du cholestérol.
 *
- Danger par aspiration Le produit ne présente pas un risque d'aspiration. *
- Symptômes et effets, aigus et différés Lorsqu'il a été administré à des animaux, l'ingrédient actif de ce produit a provoqué une diminution de l'activité, des larmoiments d'yeux, des saignements du nez et une incoordination.

Clomazone

Cette formulation contient de la **clomazone microencapsulée**. La toxicité de la clomazone encapsulée est

Material group	--	Page 11 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

inférieure à celle de la clomazone elle-même. Elle approche la toxicité de la clomazone seulement dans les cas où les actions de broyage brisent les capsules, libérant ainsi l'ingrédient actif.

Toxicocinétique, métabolisme et distribution	La Clomazone est rapidement absorbée et éliminée. Elle est largement distribuée dans le corps et presque complètement métabolisée. Il n'y a aucun signe d'accumulation.
Toxicité aiguë	La Clomazone est nocive par ingestion. La toxicité aiguë est:
Voie(s) de pénétration - ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat (femelle) : 768 mg/kg (méthode OCDE 425)
- peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402) *
- inhalation	CL ₅₀ , inhalation rat : > 5.02 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) *
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404).*
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).*
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	N'est pas un sensibilisant cutané (méthode OCDE 429).*

Nitrate de sodium

Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Le sodium sous forme ionique est un constituant normal du corps et est régulé dans un intervalle étroit. Ces plages ne seront pas dépassées, sauf localement dans des situations inhabituelles telles que les accidents. L'ion nitrate devrait être absorbé et largement distribué dans le corps.
Toxicité aiguë	La substance n'est pas considérée comme nocive. * La toxicité aiguë est:
- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 3430 mg/kg (méthode OCDE 401)
Voie(s) de pénétration - peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 5000 mg/kg (mesuré sur une substance similaire, méthode OCDE 402)
- inhalation	CL ₅₀ , inhalation rat : non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant pour la peau (mesuré sur un produit similaire, méthode similaire à OCDE 404).*
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	N'a pas causé de sensibilisation (méthode OCDE 429). *

Chlorure de calcium

Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Le calcium sous forme ionique est un constituant normal du corps et est régulé dans un intervalle étroit. Ces plages ne seront pas dépassées, sauf localement dans des situations inhabituelles telles que les accidents. L'ion chlorure devrait être absorbé et largement
--	--

Material group	--	Page 12 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

distribué dans le corps. Il sera rapidement excrété.

Toxicité aiguë	La substance n'est pas considérée comme nocive. * La toxicité aiguë est:
Voie(s) de pénétration	- ingestion DL ₅₀ , voie orale, rat : 2301 mg/kg (méthode OCDE 401) - peau DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 5000 mg/kg - inhalation CL ₅₀ , inhalation rat : non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404) *
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Modérément irritant pour les yeux. Les résultats des tests sont mélangés.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun cas de sensibilisation allergique chez l'homme n'a été signalé. *

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. **Toxicité** Le produit est un herbicide et doit donc être considéré comme nuisible pour toutes les plantes. Il est considéré comme non toxique pour les algues, les daphnies, les poissons, les micro- et macroorganismes du sol, les oiseaux et les insectes.
- L'écotoxicité du produit se mesure comme suit :
- | | | |
|---------------|---|--|
| - Poissons | Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) | 96-h CL ₅₀ : 593 mg/l |
| - Invertébrés | Daphnies (<i>Daphnia magna</i>) | 48-h CE ₅₀ : 491 mg/l |
| - Algues | Algues vertes (<i>Pseudokirneriella subcapitata</i>) | 72-h E _r C ₅₀ : 366 mg/l |
| - Plantes | Lentille d'eau (<i>Lemna gibba</i>) | 7-jours E _r C ₅₀ : 3547 mg/l |
- 12.2. **Persistance et dégradabilité** La **Clomazone** est modérément persistante dans l'environnement. La demi-vie de dégradation primaire varie avec les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans l'eau ou un sol aérobie. La dégradation se fait microbiologiquement.
- Le produit contient de petites quantités d'ingrédients qui ne sont pas facilement biodégradables et qui peuvent ne pas être dégradés dans des stations de traitement des eaux usées.
- 12.3. **Potentiel de bioaccumulation** Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.
- La **Clomazone** a un faible potentiel de bioaccumulation. Le facteur de bioaccumulation mesuré de la clomazone est de 27 - 40. Elle est rapidement excrétée.
- 12.4. **Mobilité dans le sol** Dans des conditions normales, la **clomazone** présente une mobilité modérée dans le sol.
- 12.5. **Résultats des évaluations PBT et** Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les

Material group	--	Page 13 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

vPvB produits PBT ou vPvB.

12.6. **Autres effets néfastes** Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Les quantités restantes de la matière et les emballages vides mais sales devraient être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.

Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, le produit peut être éliminé par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les fourrages ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Emballages contaminés

Vider, rincer 3 fois (ou utiliser une alternative équivalente) et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

14.1. **Numéro ONU** Non classé comme matière dangereuse pour le transport

14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies** Non applicable

14.3. **Classe(s) de danger pour le**

Material group	--	Page 14 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

- transport** Non applicable
- 14.4. **Groupe d'emballage** Non applicable
- 14.5. **Dangers pour l'environnement** .. Peut être dangereux dans l'environnement.
- 14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Ne pas déverser dans l'environnement.
- 14.7. **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC** Le produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1. **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** À notre connaissance, aucune réglementation spécifique ne s'applique.
- 15.2. **Évaluation de la sécurité chimique** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce produit.
- 15.3. **Autres prescriptions**
- Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation.
 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12)
- Protection des travailleurs** : réglementation française
 Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O.
 Prévention médicale : Code du travail
 - article R 234.9 et 10 (femmes)
 - article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs)
 - articles R 231-35 et 38 (formation)
 Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire)
- Délai de réentrée** :
 En matière de protection des travailleurs, l'arrêté du 4 mai 2017 précise les délais de rentrée suivants sur les parcelles traitées: 6 heures.
- Protection de l'environnement** :
 Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :
 rubrique ICPE à partir du 01/06/2015 : /
- En cas d'échec de la culture, ou après une culture traitée moins de 30 jours avant récolte, ne pas implanter de culture à cycle court (environ 30 jours entre le semis/la plantation et la récolte) moins de 90 jours après le traitement.
- En ce qui concerne les cultures porte-graines, les sous-produits de

Material group	--	Page 15 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

ces productions ne devront pas être utilisés en alimentation animale.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Liste des abréviations	ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygienistes industriels gouvernementaux)
	AIHA	American Industrial Hygiene Association (Association américaine de l'hygiène au travail)
	CAS	Chemical Abstracts Service (Numéro de registre de la substance)
	CE	Communauté Européenne
	CE ₅₀	Concentration d'effet 50 %
	CL ₅₀	Concentration létale 50 %
	CLP	Classification, Labelling and Packaging ; renvoie au règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé
	CI ₅₀	Concentration d'inhibition 50%
	Convention MARPOL	: établie par l'International Maritime Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution Marine
	CS	Suspension de capsule
	Dir.	Directive
	DL ₅₀	Dose létale 50 %
	DNEL	Dose dérivée sans effet
	DPD	Dangerous Preparation Directive ; renvoie à la directive 1999/45/CE telle qu'amendée
	DSD	Dangerous Substance Directive ; renvoie à la directive 67/548/EEC telle qu'amendée
	E _r C ₅₀	50% Effet Concentration sur la base du taux de croissance
	EINECS	European INventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques existantes)
	ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (Liste européenne des substances chimiques notifiées)
	FIFRA	Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act (Acte fédéral Insecticide, Fongicide et Rodenticide)
	GHS	Globally Harmonized classification and labelling System of chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition révisée en 2013
	HSE	Health & Safety Executive, Royaume-Uni (Cadre de santé et de sécurité)
	IARC	International Agency for Research on Cancer (Agence Internationale de Recherche sur le Cancer)
	IBC	Code International Bulk Chemical (Code international des produits chimiques en vrac)
	ISO	International Organisation for Standardization (Organisation Internationale pour la standardisation)
	IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry (union internationale de la chimie pure et appliquée)
	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effet indésirable observé)
	MAK	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

Material group	--	Page 16 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

N.s.a.	Non spécifié par ailleurs
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level (Niveau où aucun effet indésirable observé)
NOEC	No Observed Effect Concentration (Aucun effet de la concentration observé)
NOEL	No Observed Effect Level (Niveau où aucun effet observé)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMS (WHO)	Organisation Mondiale de la Santé
OPPTS	Office of Prevention, Pesticides and Toxic Substances (office de prevention, des pesticides et substances toxiques)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Sécurité Professionnelle et Administration de Santé)
PBT	Persistent, Bioaccumulative, Toxic (rémanent, bioaccumulatif, toxique)
PEL	Limite d'exposition personnelle
PNEC	Concentration prédite sans effet
Reg.	Réglementation
Phrase R	Phrase de risque
Phrase S	Phrase de sécurité
QSAR	Quantitative Structure-Activity Relationship (Relation d'Activité de structure Quantitative)
Reg.	Règlement
SC	Suspension Concentrate (concentré en suspension)
STOT	Toxicité spécifique d'organe cible
TLV	Valeur limite du seuil
TWA	Time Weighed Average (Temps moyen pondéré)
US-EPA	Environmental Protection Agency USA (Agence de protection environnementale des USA)
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative (très rémanent, très bioaccumulatif)
WEEL	Limite d'exposition environnementale professionnelle
WEL	Limite d'exposition professionnelle
% w/w	% weight/weight (poids/poids)

Références Les données mesurées sur le produit sont la propriété de la société et ne sont pas publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis plusieurs emplacements.

Méthode utilisée pour la classification : Données de tests

Mentions de danger CLP utilisées	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
	H301	Toxique en cas d'ingestion.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H332	Nocif par inhalation.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Material group	--	Page 17 sur 17
Nom du produit	CENTIUM 36 CS	Janvier 2017 (version 1)

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils sur la formation Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes qui connaissent ses propriétés dangereuses et qui ont été formées aux mesures de sécurité requises.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par Cheminova A/S peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.